Procès-verbaux : séances de l'année 1892 [suite et fin]

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **29 (1893)**

Heft 113

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 1892.

Présidence de M. Henri GOLLIEZ, professeur.

La séance est ouverte par la lecture du procès-verbal, qui est lu et adopté, puis M. Golliez annonce qu'ensuite du départ de MM. Schardt et Juillerat, le Comité est réduit à trois membres, mais qu'il n'y a pas lieu de remplacer les absents, vu la proximité de l'assemblée générale.

Il est parvenu au bureau les candidatures de :

M. *Wilczek*, professeur de botanique, présenté par MM. Renevier, Golliez et Jean Dufour,

et de MM. *Gustave Grandjean* et *Paul Jomini*, présentés par MM. H. Blanc et Dutoit.

M. le prof. RENEVIER, nommé à Bâle président de la *Société helvétique des Sciences naturelles* pour 1893, annonce que, de concert avec le Comité de la Société vaudoise, il a composé comme suit le Comité annuel de la Société helvétique à Lausanne :

Président : *E. Renevier*, prof., à Lausanne ;
Vice-président : *Ch. Dufour*, prof., à Morges ;
Secrétaires : Dr *Ed. Bugnion*, prof., à Lausanne;
A. Nicati, pharmacien, id.
Caissier : *J. Chavannes*, banquier, id.
Assesseurs : Dr *J. Larguier*, prof., id.
C. Rosset, directeur, à Bex,

auxquels sont adjoints : MM. Dr *de Cérenville*, prof., président du Comité de réception ; *B. van Muyden*, avocat, président du Comité des logements ; *H. Golliez*, prof., président du Comité des subsistances ; *René Guisan*, ingénieur, président du Comité des divertissements.

Ces onze membres se sont réunis le 1er novembre pour arrêter les bases d'organisation de la session de 1893. L'époque n'a pu être fixée définitivement, vu les tractations pendantes avec l'*Association française des sciences*, qui doit se réunir l'été prochain à Besançon. On choisirait de préférence les premiers jours de septembre ou peut-être les premiers jours d'août.

Le Comité a décidé de donner plus de temps au travail et moins aux réjouissances, et pour cela de placer les banquets à 6 heures

du soir. On tâchera d'organiser, en dehors des séances, des conférences spéciales pour l'après-midi, et si possible une excursion à *Naye* pour le troisième jour.

M. GRENIER, directeur de l'Ecole d'ingénieurs, remet, au nom de celle-ci, le volume des travaux parus dans le recueil inaugural de l'Université de Lausanne.

Communications scientifiques.

M. le prof. **Herzen** présente un exemplaire vivant de l'Agame à corne *(Phrynosoma)* venant du Pécos.

M. **F.-A. Forel**, prof., présente des graines d'Euphorbiacées du Brésil, douées de mouvements curieux aussitôt qu'on les réchauffe ; ces mouvements proviennent de petits vers enfermés dans la graine.

M. Forel cite encore le fait de limaces observées en Valais se soutenant par la partie inférieure de leur corps pour exécuter de vrais prodiges d'équilibre.

M. **Renevier**, prof. Tectonique des Préalpes de la Savoie. *(Voir aux mémoires.)*

M. **Lugeon.** Géologie de la partie comprise entre la partie moyenne de la vallée du Giffre et le haut des vallées de la Drance, de Bellevaux et du Biot. *(Voir aux mémoires.)*

M. **L.-C. de Coppet.** Sur la température du maximum de densité des solutions aqueuses, présenté par M. le prof. H. BRUNNER. *(Voir aux mémoires.)*

M. **Brunner**, prof., rectifie sa communication sur la réaction entre la phénylhydrazine et le nitroprussiate de sodium ; telle qu'elle a été indiquée, elle ne parle pas contre les formules des dichroïnes établies par M. Nietzki.

M. **E. Chuard**, prof. *Contribution à la géologie agricole du canton de Vaud.*

L'auteur donne des indications analytiques concernant la faible proportion d'acide phosphorique assimilable dans les sols du territoire vaudois. Il démontre que cette pauvreté en acide phosphorique doit être générale, par l'analyse des principales roches constitutives de ces sols : grès, calcaires, argiles, schistes, roches erratiques. Les calcaires du Jura ont été trouvés particulièrement pauvres en acide phosphorique ; les dosages obtenus varient entre 0,045 et 0,082 %. Même l'horizon où l'on rencontre habituellement des phosphates, le gault, ne paraît pas en être pourvu dans nos terrains. Une seule roche phosphatée a été constatée par l'auteur à la Vracone près Ste-Croix, étages albien et vraconien. Cette roche, renfermant des nodules à 15-16 % d'acide phosphorique, dose elle-même 2,590 % de ce même composé.

Les grès vaudois sont également pauvres en acide phosphorique :

0,080 à 0,148 °/o. Les roches erratiques sont très variables. On a trouvé des granits ne renfermant que des traces d'acide phosphorique, d'autres en contiennent jusqu'à 0,250 °/o, mais à l'état d'apatite, c'est-à-dire très difficilement assimilable.

M. **de Jaczewski** présente à la Société une liste d'environ 250 champignons macroscopiques et microscopiques récoltés dans les environs immédiats de Montreux. Cette liste n'est encore qu'une ébauche, vu le petit nombre d'espèces recueillies et le temps relativement court de la récolte — l'année 1891. La flore cryptogamique change en effet considérablement et, d'années en années, on assiste à des variations importantes dont il faut tenir compte, si l'on veut établir un catalogue complet. Les questions d'habitat sont assez intéressantes et il serait à désirer que des observations répétées dans de nombreuses localités pussent permettre de connaître à fond la flore mycologique d'une contrée ou d'un pays. On apprend à connaître la distribution géographique et l'aire d'extension des phanérogames; il doit en être de même pour les cryptogames et particulièrement pour les champignons, dont l'importance dans l'économie de la nature est indéniable.

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 1892.

Présidence de M. Henri GOLLIEZ, professeur.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

MM. *Wilczek*, *Jomini* et *Grandjean* sont proclamés membres de la Société.

M. *Gonin*, étudiant en médecine, présenté par MM. Bugnion, prof., et Dufour-Guisan, est inscrit comme candidat.

La Bibliothèque a reçu de la part du Département de l'Instruction publique le don gracieux du *Recueil inaugural* de l'Université de Lausanne.

M. GOLLIEZ lit une lettre de M. Jean Dufour faisant part à la Société du décès de son père, M. Louis Dufour, professeur honoraire de l'Université, notre membre émérite.

Après avoir retracé en quelques paroles émues la vie scientifique de celui qui fut un de nos membres les plus distingués, M. Golliez propose de lever la séance en signe de deuil, ce qui est adopté.

M. le président écrira à la famille de M. Dufour la part que prend notre Société à la grande perte qu'elle vient de faire.

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 1892.

Présidence de M. RENEVIER, professeur.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. HENRI DUFOUR propose que le Comité écrive à M. Jean Dufour pour qu'il veuille bien nous donner la liste complète des travaux de feu M. le professeur Louis Dufour. Cette liste serait publiée dans le *Bulletin*. Il remet à la Bibliothèque un exemplaire de la *Gazette de Lausanne* contenant une nécrologie de M. Louis Dufour.

M. FOREL remercie M. Henri Dufour de son intéressante notice sur la vie et les travaux de notre membre émérite et le prie de l'étendre et de la compléter pour notre *Bulletin*. — M. Dufour déclare accepter.

M. *Nieten*, médecin major en retraite, donne sa démission de notre Société. — M. *Gonin* est proclamé membre effectif.

M. RENEVIER signale le don du dernier volume des publications de M. le prince Albert de Monaco, volume rédigé par M. Jules de Guerne.

M. RENEVIER, comme président de la Société helvétique, indique les différentes dates présentées pour la session de 1893. L'Association française pour l'avancement des sciences se réunira à Besançon au commencement d'août.

M. WILCZEK, prof., émet le vœu que notre réunion ait lieu également à cette époque pour favoriser les excursions botaniques.

Communications scientifiques.

M. **F.-A. Forel**, au nom de M. le prof. H. Golliez et en son nom propre, raconte une expérience exécutée le 3 décembre 1892 pour rechercher *les relations probables entre le lac Brenet et la source de l'Orbe*. Un kilogramme de violet d'aniline, acidifié par l'acide acétique et dissous dans l'eau, a été versé à 11 h. 50 du matin dans l'entonnoir de Bonport. Une surveillance attentive a été exercée à la source de l'Orbe jusqu'à la nuit, soit à 4 h. 10. Aucune trace de couleur n'y a été reconnue ; le résultat est franchement négatif. Le débit de l'entonnoir était de 200 litres à la seconde environ ; celui de l'Orbe de 2000 litres à la seconde ; l'eau du lac de Joux était à la cote 1008m11 du limnimètre du Pont. Des expériences préparatoires avaient montré que cette solution d'aniline, à la dose employée, donnait une teinte reconnaissable sous une épaisseur d'eau d'un mètre pour un volume de 10 000 m.^{3} d'eau.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 DÉCEMBRE 1892.

Présidence de M. Hans SCHARDT, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Au nom de la famille de M. L. Dufour, M. Golliez remercie la Société de la marque de sympathie dont elle a fait preuve à son égard.

M. le président annonce la démission de M. Nicati comme secrétaire et le remercie de son dévouement à la Société. Le comité a choisi pour le remplacer M. Wilczek, professeur de botanique.

Sont inscrits comme candidats :

MM. *A. Schenk,* étudiant ès sciences, présenté par MM. Forel et Ch. Blanc.
F. Corboz, par MM. Schnetzler et J. Dufour.
H. Badoux, forestier, par MM. F. Roux et L. Pelet.
L. Pelet, chimiste, par MM. F. Roux et L. Pelet.

Après la lecture de son rapport sur l'activité de notre Société pendant l'année écoulée, M. le président ouvre une discussion au sujet de notre bibliothèque. Le local qu'elle occupe s'encombre de jour en jour davantage. Puis le propriétaire de l'immeuble ne peut nous garantir qu'un bail renouvelable d'année en année et qui pourrait nous mettre dans un cruel embarras à un moment donné. M. Schardt propose de nommer une commission pour étudier cette question sous toutes ses faces.

MM. RENEVIER et FOREL voudraient qu'on la renvoyât simplement au comité qui s'adjoindrait, cas échéant, d'autres membres.

M. GOLLIEZ rappelle qu'une décision prise, il y a quelques années, renvoyait la solution de la question de la bibliothèque jusqu'à la réorganisation de la bibliothèque cantonale. Or celle-ci venant d'être décidée, il serait urgent d'étudier sur quelles bases nous pourrions entrer en tractation avec l'Etat au sujet de la fusion de notre bibliothèque avec la bibliothèque cantonale. M. Golliez insiste sur les avantages qu'il y aurait à fusionner, surtout au moment où nos budgets soldent par un déficit.

Après votation la Société décide de renvoyer la question au comité avec pressantes recommandations.

Question concernant la session de la Société helvétique en 1893.

M. RENEVIER, président annuel, indique comme suit le programme de la réunion des naturalistes suisses à Lausanne, arrêté par le comité dans sa dernière séance :

Dimanche soir 3 septembre. Réception au jardin de l'Arc.
Lundi. Séance générale le matin, puis banquet à 6 h. suivi d'une soirée au théâtre.
Mardi. Séances des sections, banquet à 6 h. et éventuellement fête de nuit.

Mercredi. Seconde séance générale, tour du haut lac et dîner à Montreux.
Jeudi. Course facultative aux Rochers de Naye.

M. Renevier propose que la Société vaudoise offre la collation du dimanche soir. Cette proposition est adoptée et l'on décide qu'à l'assemblée générale d'été il n'y aura pas de dîner.

Une proposition de M. GOLLIEZ, émettant le vœu qu'un bulletin d'une certaine valeur soit publié au moment de la session de la Société helvétique est adoptée. Ce bulletin serait distribué aux participants à la réunion.

La finance d'entrée pour 1893 est maintenue à 5 fr., ainsi que la cotisation annuelle de 8 fr. pour les membres lausannois et de 6 fr. pour les membres forains. On vote une cotisation supplémentaire de 3 fr. pour couvrir les frais de la réception de la Société helvétique.

Cette somme ne figurera pas dans le budget ordinaire, mais il sera établi un compte spécial à cet effet.

Budget de 1893.

RECETTES

10 finances d'entrée à 5 fr.	Fr.	50
125 contrib. annuelles des membres lausannois à 8 fr.	»	1000
85 » » membres forains à 6 fr.	»	510
Bulletins vendus, abonnement	»	150
Intérêts perçus	»	3380
	Fr.	5010

DÉPENSES

Location du Musée	Fr.	50
Cartes, circulaires, etc.	»	50
Impôts	»	300
Assurance mobilière	»	30
Avis dans les journaux	»	70
Secrétaire, traitement et déboursés	»	120
Caissier » »	»	80
Frais de réception	»	40
Frais d'impression du Bulletin	»	3000
Traitement de l'éditeur	»	200
Loyer	»	500
Fonds de Rumine	»	600
Bibliothèque et traitement du bibliothécaire	»	400
Dépenses imprévues	»	100
	Fr.	5540

M. Golliez rend la Société attentive au fait que pour la seconde fois notre budget solde en déficit.

Le déficit étant de 530 fr., il faudra chercher pour l'avenir les voies et moyens de se procurer de nouvelles ressources; car il est impossible, comme le fait justement remarquer M. *Roux*, de penser à réduire les frais du bulletin au moment de la création de

l'Université qui nous amènera certainement des travaux importants. Ensuite le budget est voté, en recommandant au comité la plus stricte économie.

Election du comité.

Sont élus :

Président, M. *H. Dufour*, prof., par	34	voix.
Vice-président, M. *A. Palaz*, prof., par	38	»
Membres : MM. *A. Nicati*, pharm., par	32	»
Gauthier, chef de service, par	29	»
Gonin, ing. cantonal, par	24	»

Commissaires vérificateurs : MM. *Dapples*, colonel.
Chenevière.
W. Robert.

Au chapitre des propositions individuelles, M. Ch. DUFOUR émet le vœu que nous fassions des démarches pour obtenir l'éclairage électrique du Musée industriel.

Pour ce qui concerne l'intervalle entre les séances, on maintient le *statu quo.*

La prochaine séance est fixée au mercredi 4 janvier 1893, à 4 h.

Communications scientifiques.

M. le prof. **E. Chuard** étudie l'action dissolvante de l'eau chargée d'acide sulfureux sur un mélange de phosphate et carbonate de calcium. Il a observé que le carbonate de calcium est dissout en premier lieu, à l'exclusion du phosphate de calcium, qui est presque insoluble dans l'eau chargée d'acide sulfureux, *en présence* du carbonate de calcium.

Au contraire, le phosphate de calcium peut se dissoudre facilement dans l'acide sulfureux, même en solution diluée. Cette dissolution peut s'exprimer par l'équation

$$Ca_3(PO_4)^2 + 4H_2SO_3 = 2Ca(HSO_3)^2 + CaH_4(PO_4)^2$$

Il y a donc formation de bisulfite de calcium et de phosphate mono-calcique.

Si dans une telle solution on introduit des fragments de carbonate de calcium compact (marbre blanc), il y a tout d'abord attaque du carbonate par l'acide sulfureux en excès dans la solution et vif dégagement de CO_2. Puis une fois la réaction terminée, il se forme au sein du liquide, au bout d'un certain temps, de beaux cristaux très nets, incolores, transparents, à éclat très vif, inaltérables à l'air sec, perdant de l'eau à 100° et devenant opaques et porcelanés. Ces cristaux ne renferment que très peu d'acide phosphorique. Les premiers résultats analytiques semblent indiquer qu'on a affaire à une combinaison de carbone et sulfite de calcium, $Ca\,HCO_3.\,HSO_3$. L'auteur se réserve de poursuivre l'étude de cette combinaison et des combinaisons analogues que l'on pourrait obtenir avec d'autres carbonates terreux ou alcalino-terreux.

M. le prof. RENEVIER dépose de la part de M. le Dr **Aug. Jac-**

card, du Locle, pour le *Bulletin*, une notice sur les gisements fossilifères des terrains crétaciques des environs de Ste-Croix.

M. le prof. **Renevier** attire l'attention de la Société sur une découverte importante, faite récemment dans la vallée de la Saône, et communiquée par M. le prof. Ch. Depéret, de Lyon, à l'Académie des Sciences. Il s'agit de *silex taillés* de main humaine, trouvés dans une gravière des environs de Beauregard, en compagnie d'ossements de mammifères du plistocène ancien *(Rhinoceros Merki, Elephas antiquus, Bison priscus*, etc.), qui constituent une faune de climat tempéré et paraissent appartenir à un dépôt *interglaciaire.*

M. Renevier constate que les deux premières de ces espèces sont précisément caractéristiques des *lignites interglaciaires* de Durntan, Utznach, etc., où l'on avait trouvé des *treillisages*, attribués par M. Rutimeyer à la main de l'homme, mais que d'autres ont déclaré semblables au travail du castor. Il semblerait d'après cette nouvelle découverte, que l'homme a vécu au nord de Lyon dans l'intervalle qui a séparé nos deux principales *glaciations*, si même il n'a pas pénétré alors jusqu'en Suisse!

M. Forel présente, au nom de M. **André Delebecque**, ingénieur des Ponts et Chaussées à Thonon, les cartes hydrographiques, premières feuilles de l'Atlas des lacs français, levées, dressées et publiées par cet ingénieur sur l'ordre du ministère français des travaux publics. Ces cartes représentent le Léman, les lacs d'Annecy et du Bourget, plus six petits lacs des Alpes et du Jura français. En félicitant M. Delebecque de l'énorme travail accompli, M. Forel en signale l'importance et l'intérêt aux points de vue hydrographique, géographique, géologique et technique.

M. **William Robert** présente à la Société quelques échantillons de *galène* qui s'est produite à Marly-le-Grand, près Fribourg, par la réduction de vieilles plaques sulfatées d'accumulateurs électriques. On connaît aujourd'hui plusieurs synthèses artificielles de la galène, mais la synthèse par réduction d'un sulfate n'est encore signalée nulle part.

Les cristaux obtenus forment des trémies brillantes très nettes qui se sont déposées sur le coke qui a servi à la réduction du sulfate de plomb. Cette formation se lie à celle que M. le prof. Chuard a présentée à la faculté des Sciences de Paris (27 juillet 1891) et dans notre *Bulletin* (nº 105, p. 298) sur la genèse des sulfures métalliques à la surface d'objets lacustres enfouis dans la vase.

SÉANCE DU 4 JANVIER 1893, AU MUSÉE INDUSTRIEL

Présidence de M. H. Dufour, président.

Le procès-verbal de l'assemblée générale est lu et adopté.

MM. *Corboz, Pelet, Badoux* et *Schenk* sont proclamés membres de la Société.